

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 23 août 2016 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Bagnols-les-Bains et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales de Châteauneuf-de-Randon et de Langogne (Lozère)

NOR : INTJ1623525A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Bagnols-les-Bains prend l'appellation de brigade territoriale de Mont-Lozère-et-Goulet à compter du 1^{er} janvier 2017. Sa circonscription, ainsi que celles des brigades territoriales de Châteauneuf-de-Randon et de Langogne sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Mont-Lozère-et-Goulet, Châteauneuf-de-Randon et de Langogne exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 août 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs par intérim,*
Y. DUMEZ

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Bagnols-les-Bains	Allenc Bagnols-les-Bains Chadenet Cubières Cubiérettes Le Bleynard Mas-d'Orcières Saint-Julien-du-Tournel Sainte-Hélène	
Mont-Lozère-et-Goulet		Allenc Chadenet Cubières Cubiérettes Mont-Lozère-et-Goulet Sainte-Hélène
Châteauneuf-de-Randon	Arzenc-de-Randon Belvezet Châteauneuf-de-Randon Chaudeyrac Laubert Montbel Pierrefiche Saint-Frézal-d'Albuges Saint-Jean-la-Fouillouse Saint-Sauveur-de-Ginestoux	Arzenc-de-Randon Châteauneuf-de-Randon Chaudeyrac Laubert Montbel Pierrefiche Saint-Frézal-d'Albuges Saint-Jean-la-Fouillouse Saint-Sauveur-de-Ginestoux
Langogne	Auroux Chasseradès Chastanier Cheylard-l'Évêque Langogne Luc Naussac-Fontanes Rocles Saint-Flour-de-Mercoire	Auroux Chastanier Cheylard-l'Évêque Langogne Luc Naussac-Fontanes Rocles Saint-Flour-de-Mercoire